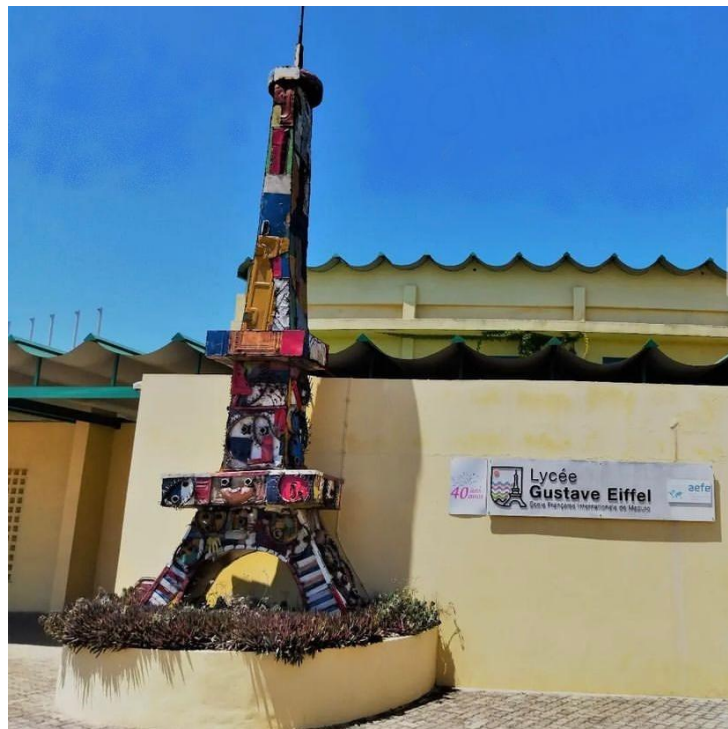


Bienvenue au Lycée Français International Gustave Eiffel (LFIGE)



LIVRET D'ACCUEIL

Année scolaire
2022-2023

SOMMAIRE

PRÉAMBULE	p. 3
GOVERNANCE	p. 4
CONTACTS UTILES	p. 6
DATES IMPORTANTES	p. 7
DESCRIPTIFS DES DIFFÉRENTS NIVEAUX	p. 8
VISITE DE PRÉ-RENTRÉE POUR LES NOUVELLES FAMILLES	p. 9
RENCONTRE PARENTS - PROFESSEURS	p. 10
ORGANISATION DE L'ANNÉE	p. 11
CALENDRIER SCOLAIRE 2022-2023	p. 12
DÉJEUNER A L'ECOLE	p. 13
INFIRMERIE	p. 14
LISTE DES FOURNITURES	p. 15
LES HORAIRES	p. 16
EN CAS D'OUBLI	p. 16
LES ÉVÉNEMENTS DU LFIGE	p. 16
LES SORTIES ET VOYAGES DÉCOUVERTE	p. 17
LES ACTIVITES PERISCOLAIRES	p. 17
LA VIE SCOLAIRE	p. 18
LES INSTANCES ET LES STRUCTURES CITOYENNES	p. 18
LE CLUB DES ÉVÉNEMENTS	p. 20
CIRCULATION ET ACCES A L'ETABLISSEMENT	p. 21
PLAN DU LFIGE	p. 22
LES PLATFORMES EDUCATIVES	p. 23
NOS PARTENAIRES INSTITUTIONNELS	p. 23

PRÉAMBULE

Ce livret de bienvenue est destiné à tous les élèves et leurs familles du lycée français international Gustave Eiffel (LFIGE).



Crée il y a plus de 40 ans, l'école française de Maputo devenue lycée Gustave Eiffel puis lycée français international Gustave Eiffel s'inscrit dans une longue tradition d'enseignement à la française dans un environnement plurilingue et multiculturel, tissant des liens forts avec le Mozambique et favorisant une véritable ouverture sur le Monde.

Vous trouverez au lycée français international Gustave Eiffel un **cursus complet homologué par le ministère français de l'éducation de la petite section à la terminale**. Il fait partie intégrante du **réseau AEFÉ** (Agence de l'enseignement français à l'étranger, opérateur d'état), un réseau d'enseignement unique dans le monde constitué de 535 établissements scolaires implantés dans 139 pays.

L'Association des Parents d'Elèves du Lycée Français International Gustave Eiffel (**APE-LFIGE**) est l'organisme gestionnaire de l'établissement. Au titre de la convention administrative, financière et pédagogique passée avec l'AEFE, l'Etat français met à disposition des agents titulaires de l'Education nationale française (Proviseur, enseignants).

Nous vous souhaitons une belle découverte de l'établissement !

Suivez l'actualité du LFIGE en ligne :

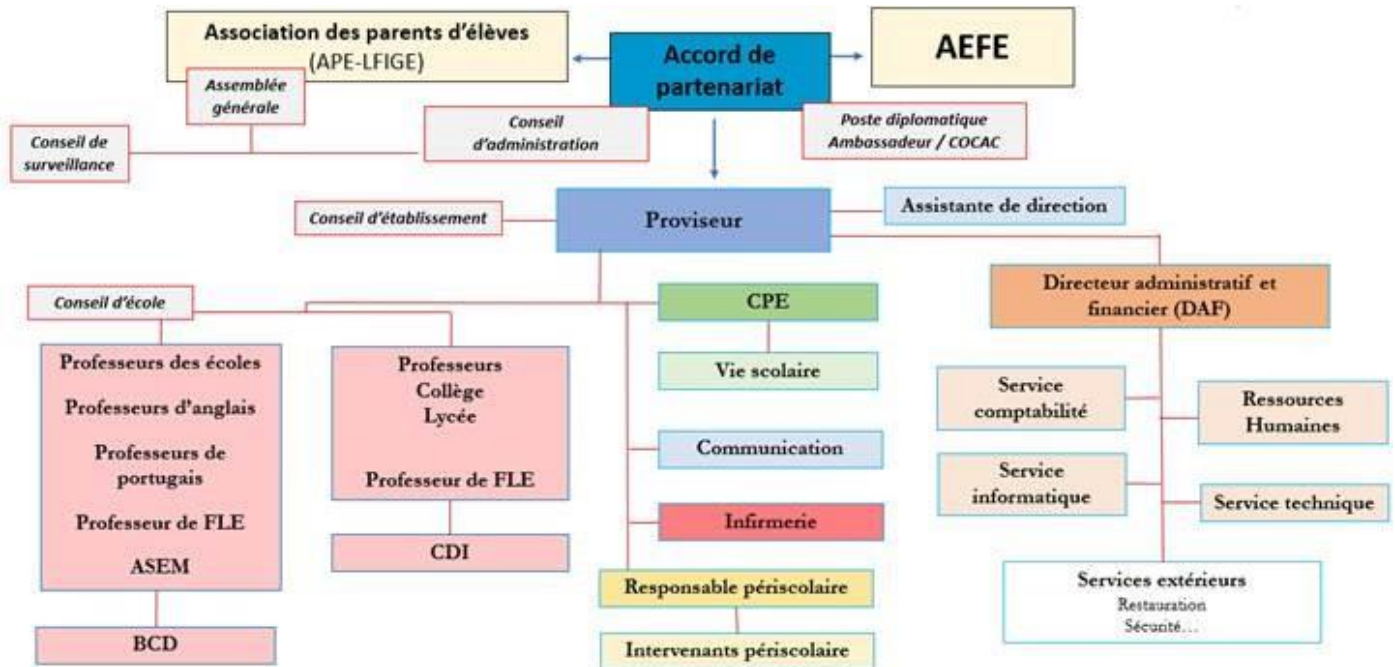
- ❖ Le site Internet : www.lyceemaputo.org
- ❖ La page Facebook :  lfige Maputo
- ❖ La page Instagram :  lfige_maputo

**NE PAS
OUBLIER!**

Découvrez le règlement intérieur sur notre site!

GOVERNANCE

Organigramme :



Le conseil d'administration :

Le Conseil d'Administration, constitué par des parents d'élèves élus, a pour rôle essentiel d'assurer la gestion de l'établissement. Le CA rend compte régulièrement à l'assemblée générale constituée de l'ensemble des parents d'élèves. Le CA a également pour cadre de travail, la convention signée avec l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger (AEFE).

En inscrivant votre enfant au LFIGE, vous devenez d'emblée membre de l'association des parents d'élèves du lycée français international Gustave Eiffel (APE-LFIGE). Dans ce cadre associatif, vous êtes donc invités à vous investir dans la vie de l'établissement. Le point de vue et l'engagement des parents sont essentiels à la gouvernance de l'école, de manière à déployer une vision commune avec tous les acteurs qui composent la communauté éducative.

Présidente : Esther Palacio

Trésorier (intérim) : Bernard Métraux

Secrétaire (intérim) : Suzanne Francisco

Administrateur : Antonio de Sousa

Administrateur : Fabrice Ferrandes

Administratrice : Crystelle Larour-Coury

Administrateur : Luis Léonor

presi@lge.co.mz

b.metraux@lge.co.mz

s.francisco@lge.co.mz

a.sousa@lge.co.mz

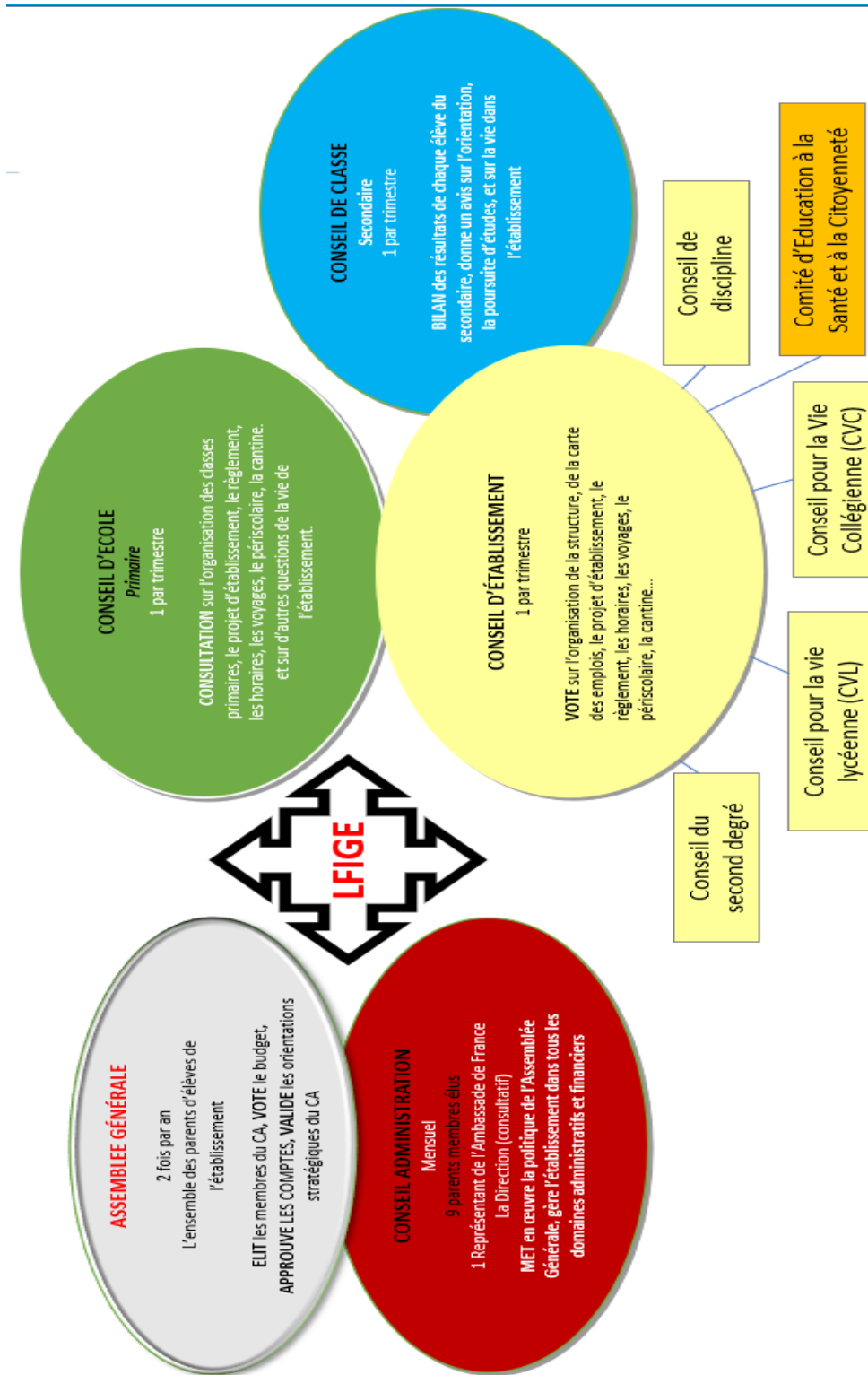
f.ferrandes@lge.co.mz

c.larour-coury@lge.co.mz

l.leonor@lge.co.mz

Autres instances :

Vous trouverez ci-dessous les différentes instances dans lesquelles vous pouvez vous investir. Pour certaines, des élections auront lieu début octobre. Toutes les informations nécessaires vous parviendront en temps utile. Certaines instances sont cependant davantage décrites plus loin dans le livret.



CONTACTS UTILES :

❖ Direction

- Proviseur : *Damien Dessens*
Assistante de direction : *Sonia Adrianopoulos*
 - sonia.adrianopoulos@aeefe.fr / 84 317 57 33

❖ Service administratif et financier

- **DAF : en attente. Contact provisoire :**
Suzanne Francisco administratrice du CA
 - s.francisco@lge.co.mz
- Comptable : *Mauro Muchaga*
 - mauro.muchaga@aeefe.fr
- Assistante comptable : *Chaquira Remane*
 - chaquira.remane@aeefe.fr

DRH : *Nelia Pioris*

- nelia.pioris@aeefe.fr

❖ Vie scolaire

- **CPE : En attente. Contact provisoire :**
 - elisa.monjane@aeefe.fr

Accueil premier degré : *Brigitte Mbeukene*

- brigitte.mbeukene@aeefe.fr / 84 317 57 41

DATES IMPORTANTES :

PRÉRENTRÉE (pour les professeurs)

Jeudi 01 septembre 2022

RENTRÉE DES CLASSES

Vendredi 02 septembre 2022

SAMEDI ÉCOLE

08 octobre 2022

12 novembre 2022

11 mars 2023

VACANCES DE LA TOUSSAINT

Du jeudi 20 octobre 2022 après les cours au dimanche 30 octobre 2022

VACANCES DE NOËL

Du vendredi 16 décembre 2022 après les cours au dimanche 08 janvier 2023

VACANCES DE FÉVRIER

Du vendredi 24 février 2023 après les cours au mardi 07 mars 2023

VACANCES DE PÂQUES

Du vendredi 21 avril 2023 après les cours au dimanche 07 mai 2023

FIN DES CLASSES

Mardi 04 juillet 2023

JOURS FÉRIÉS MOZAMBICAINS

Mercredi 07 septembre 2022	Journée des Accords de Lusaka
Lundi 26 septembre 2022	Report du 25 septembre journée des Forces Armées
Mardi 04 octobre 2022	Journée de la Paix
Jeudi 10 novembre 2022	Journée de la Ville de Maputo
Vendredi 03 février 2023	Journée des Héros
Vendredi 07 avril 2023	Journée de la Femme Mozambicaine
Lundi 26 juin 2023	Report du 25 juin journée de l'Indépendance

DESCRIPTIFS DES DIFFÉRENTS NIVEAUX

CLASSE	NOM COMPLET DE LA SECTION	ÂGE
Maternelle		
TPS	Toute Petite Section	2 ans 1/2
PS	Petite Section	4 ans
MS	Moyenne Section	5 ans
GS	Grande Section	6 ans
Elémentaire		
CP	Cours préparatoire	7-8 ans
CE1	Cours élémentaire 1 ^{ère} année	8-9 ans
CE2	Cours élémentaire 2 ^{ème} année	9-10 ans
CM1	Cours moyen 1 ^{ère} année	10-11 ans
CM2	Cours moyen 2 ^{ème} année	11-12 ans

CLASSE	NOM COMPLET DE LA SECTION	ÂGE
Collège		
6ème		13 ans
5ème		14 ans
4ème		15 ans
3ème		16 ans
Lycée		
2nde		17 ans
1ère		18 ans
Tale	Terminale	19 ans

VISITE DE PRÉ-RENTRÉE POUR LES NOUVELLES FAMILLES

Visite de l'établissement possible pour les nouveaux élèves-arrivants et leurs familles :

le mercredi 31 août après-midi à partir de 14 H 00 sur réservation par email à
visiteetablissement@lge.co.mz

Pour les familles indisponibles sur cette première date, une seconde visite sera organisée le vendredi 2 septembre à 13h30.

Lors de cette visite nous vous présenterons notamment :

- Notre établissement et ses différents espaces en fonction du niveau de votre (vos) enfant(s)
- Le rôle du Professeur Principal (2nd degré)
- L'emploi du temps et les nouvelles modalités
- Le nouveau règlement intérieur
- Certains membres de l'équipe pédagogique et administrative
- Le rôle de la vie scolaire et des surveillants. Insister sur les modalités de communication et le nécessaire respect qui leur est dû.
- Les carnets de liaison : en expliquer l'intérêt, les usages et faire remplir les rubriques (sauf l'emploi du temps).
- Les possibilités pour les familles de s'investir au service de l'établissement (représentants de parents d'élèves, différentes instances...)
- Les modalités d'accueil et d'intégration des élèves et des familles.

RENCONTRE PARENTS - PROFESSEURS

- Les rencontres parents professeurs seront organisées **et** animées par le professeur principal au secondaire ou le maître dans le 1^{er} degré. Au secondaire, l'équipe pédagogique se présentera autant que possible en circulant de classe en classe. Au premier degré, les professeurs de langues se présenteront également.
- Le calendrier sera rappelé aux familles dans le carnet de liaison par le professeur principal/maître le jour de la rentrée 2/09
- Ces rencontres sont un premier échange indispensable en ce début d'année. Elles ont pour objectif de présenter le cadre général de travail pour chaque classe en apportant des précisions sur les programmes, les projets de chaque période (1^{er} degré) et les méthodes d'apprentissage. Elles seront l'occasion également de présenter les modalités d'organisation du travail (langues, PDMQDC...)

- **DATES :**

Les dates des premières rencontres (Primaire) : dans les salles de classe

- ↳ TPS, PS, MS et GS : lundi 5/09 à 18h
- ↳ CP, CE1 et CE2 : mardi 6/09 à 18h
- ↳ CM1 et CM2 : jeudi 08/09 à 18h

Les dates des premières rencontres (Secondaire) :

- ↳ 6^{ème} et 1^{ère} : lundi 5/09 à 18h
- ↳ 5^{ème}, 3^{ème} et Terminale : mardi 6/09 à 18h
- ↳ 4^{ème} et 2^{nde} : jeudi 08/09 à 18h

Classes	Salles	Classes	Salles	Classes	Salles
6A	66	5A	72	4A	30
6B	39	5B	Labo2	4B	35
3A	72	201	Labo1	Tale	74
3B	37	1ère	71		

Parents section internationale : lundi 12/09 à 18h

ORGANISATION DE L'ANNÉE

Septembre

- Réunions parents-professeurs (voir planning)
- Ouverture des activités périscolaires 19 septembre
- Ouverture Dispositif Aide aux devoirs, fin septembre

Octobre

- Conseil d'Etablissement : 5 octobre à 18h
- Mois de l'engagement : campagnes et élections
- Elections au Conseil d'établissement (personnel) : 10 octobre 2022
- Elections au Conseil d'établissement (parents) : du 10 au 12 octobre 2022
- Elections des délégués de classe/éco-délégués du 27/09 au 07 octobre 2022
- Elections des élèves CVL-CVC, du bureau de la MDE du 10 au 14 octobre 2022
- Assemblée Générale des délégués (élection élèves CE) : 2 novembre 2022

Novembre

- Journée nationale de mobilisation contre le harcèlement scolaire
- Formation des délégués de classe : semaine du 7 novembre
- Semaine des lycées français du monde : semaine du 28 novembre

Décembre

- Conseils de classe du 1er trimestre : à partir du 1er décembre
- Réunions parents professeurs 2nd degré : après les conseils de classe
- Réunions parents professeurs 1er degré : pour la remise des bulletins

Janvier

- Salon Formations Post-Bac (1ère et Tale) : dates précises à venir / janvier 2022

Février

- DNB blanc : dates à déterminer

Mars

- Conseils de classe du 2ème trimestre : à partir du 8 mars
- BAC blanc : dates à déterminer

Avril

- Oral DNB blanc : dates à déterminer
- ASSR 1 et 2

Mai-Juin-Juillet

- Conseils de classe du 3ème trimestre
- Soutenance orale du DNB : début juin
- Révision des épreuves du DNB



Calendrier scolaire (Année 2022-2023)

Septembre						
Qz	Q1	Q2	Q1	Q2	Q1	Q2
lun.		5	12	19	26	
mar.		6	13	20	27	
mer.		7	14	21	28	
jeu.	1	8	15	22	29	
ven.	2	9	16	23	30	
sam.	3	10	17	24		
dim.	4	11	18	25		

Octobre						
Qz	Q1	Q2	Q1	Q2	F	Q1
lun.		3	10	17	24	31
mar.		4	11	18	25	
mer.		5	12	19	26	
jeu.		6	13	20	27	
ven.		7	14	21	28	
sam.	1	8	15	22	29	
dim.	2	9	16	23	30	

Novembre						
Qz	Q1	Q2	Q1	Q2	Q1	Q2
lun.		7	14	21	28	
mar.	1	8	15	22	29	
mer.	2	9	16	23	30	
jeu.	3	10	17	24		
ven.	4	11	18	25		
sam.	5	12	19	26		
dim.	6	13	20	27		

Décembre						
Qz	Q1	Q2	Q1	F	F	F
lun.		5	12	19	26	
mar.		6	13	20	27	
mer.		7	14	21	28	
jeu.	1	8	15	22	29	
ven.	2	9	16	23	30	
sam.	3	10	17	24	31	
dim.	4	11	18	25		

Janvier						
Qz	F	F	Q2	Q1	Q2	Q1
lun.		2	9	16	23	30
mar.		3	10	17	24	31
mer.		4	11	18	25	
jeu.		5	12	19	26	
ven.		6	13	20	27	
sam.		7	14	21	28	
dim.	1	8	15	22	29	

Février						
Qz	Q1	Q2	Q1	Q2	F	Q1
lun.		6	13	20	27	
mar.		7	14	21	28	
mer.	1	8	15	22		
jeu.	2	9	16	23		
ven.	3	10	17	24		
sam.	4	11	18	25		
dim.	5	12	19	26		

Mars						
Qz	F	Q1	Q2	Q1	Q2	Q1
lun.		6	13	20	27	
mar.		7	14	21	28	
mer.	1	8	15	22	29	
jeu.	2	9	16	23	30	
ven.	3	10	17	24	31	
sam.	4	11	18	25		
dim.	5	12	19	26		

Avril						
Qz	Q2	Q1	Q2	Q1	F	F
lun.		3	10	17	24	
mar.		4	11	18	25	
mer.		5	12	19	26	
jeu.		6	13	20	27	
ven.		7	14	21	28	
sam.	1	8	15	22	29	
dim.	2	9	16	23	30	

Mai						
Qz	F	Q2	Q1	Q2	Q1	Q2
lun.	1	8	15	22	29	
mar.	2	9	16	23	30	
mer.	3	10	17	24	31	
jeu.	4	11	18	25		
ven.	5	12	19	26		
sam.	6	13	20	27		
dim.	7	14	21	28		

Juin						
Qz	Q1	Q2	Q1	Q2	Q1	Q2
lun.		5	12	19	26	
mar.		6	13	20	27	
mer.		7	14	21	28	
jeu.	1	8	15	22	29	
ven.	2	9	16	23	30	
sam.	3	10	17	24		
dim.	4	11	18	25		

Juillet						
Qz	Q1	Q2	Q1	Q2	Q1	Q2
lun.		3	10	17	24	31
mar.		4	11	18	25	
mer.		5	12	19	26	
jeu.		6	13	20	27	
ven.		7	14	21	28	
sam.	1	8	15	22	29	
dim.	2	9	16	23	30	

Août						
Qz	Q2	Q1	Q2	Q1	Q2	F
lun.		7	14	21	28	
mar.	1	8	15	22	29	
mer.	2	9	16	23	30	
jeu.	3	10	17	24	31	
ven.	4	11	18	25		
sam.	5	12	19	26		
dim.	6	13	20	27		

DÉJEUNER A L'ECOLE :

Suite à l'appel d'offre lancé avant les congés scolaires, un prestataire a été retenu par le Conseil d'administration, il s'agit de CIS.

Compte-tenu des délais d'installations requis, la restauration scolaire ne pourra se mettre en place avant la rentrée des congés de la Toussaint. D'ici là les élèves apporteront leur lunch-box exceptés celles ou ceux bénéficiant d'une autorisation parentale pour rentrer chez eux le temps de la pause déjeuner.

Concernant l'ouverture de la cantine, toute l'information nécessaire vous parviendra en temps utile.

FONCTIONNEMENT/CONDITIONS D'ACCUEIL

Le service de restauration scolaire sera ouvert tous les jours, du lundi au vendredi, de 11h30 à 13h30.

En cas de fermeture exceptionnelle, les familles seront avisées à l'avance.

Compte tenu du nombre d'enfants qui fréquentent la restauration scolaire et de la capacité maximale d'accueil des salles de restauration, le temps du midi sera organisé en trois services.

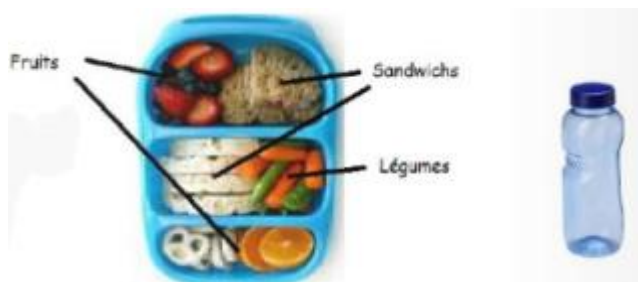
Les enfants seront pris en charge par une équipe d'agents de restauration et les équipes éducatives de l'école.

Ce personnel participe par une attitude d'accueil, d'écoute et d'attention, à l'instauration et au maintien d'une ambiance agréable.

Dans le cadre de ce service de restauration scolaire l'établissement privilégie, les produits locaux et les circuits courts, et propose chaque semaine des produits issus de l'agriculture biologique.

Si les familles préfèrent préparer un pique-nique froid, vous trouverez ci-dessous quelques conseils de l'infirmière du lycée pour composer une lunch-box équilibrée :

- Un sandwich composé d'une protéine au choix (poulet, œufs, viande ou poisson) associé à des légumes (salade, tomates...) ou une salade composée à partir de riz, de pâtes ou de semoule associée à de petits légumes
- Des fruits ou une petite compote
- Un laitage
- Une gourde d'eau



Attention :

Il ne sera pas possible de réchauffer ou de garder au froid. Il convient de prévoir un sac isotherme.



INFIRMERIE :

Horaires d'ouverture : tous les matins de 8h30 à 12h30

Anne-Sophie Gerin est l'infirmière du LFIGE.

anne-sophie.gerin@aefe.fr

Vous pouvez prendre contact avec elle pour toute difficulté d'ordre médical que vous souhaiteriez signaler (traitement médical, régime alimentaire particulier...)

En cas de nécessité à l'école, votre enfant est accompagné à l'infirmerie sur le temps scolaire.

Sur le temps de récréation au premier degré, c'est le maître ou la maîtresse de service qui sera prévenu avant d'aller à l'infirmerie.

Numéros d'urgence :

Hôpitaux :

Hospital Privado : 84 30 30 967/8/9

Icor : 84 32 74 800

Ambulance Doutor Urgencia : 85 050 00 23

Ambulance Icor : 84 88 88 / 82 33 88

Police : 112

LISTE DES FOURNITURES

Maternelle

- 1 sac pour le goûter (prévoir 2 goûters chaque jour)
- 1 gourde
- 1 sac avec des habits de rechange (sauf pour la classe de GS)
- 1 tablier ou vieux t-shirt homme pour la peinture, marqué au nom de l'enfant
- 1 gobelet en plastique marqué avec le nom de l'enfant
- 3 grandes boîtes de mouchoirs
- 3 masques

Elémentaire (du CP au CM2)

Matériel commun à toutes les classes :

- 1 trousse avec le matériel suivant : Stylos rouge, vert, noir, bleu / 3 crayons à papier (en permanence) / 2 surligneurs de couleur différente / 1 règle de 20cm plate, rigide et graduée / 2 gommes / 1 taille crayon / 1 bâton de colle / 1 paire de ciseaux
- 1 trousse avec : feutres et crayons de couleurs
- 2 chemises en plastique avec élastiques (sauf CM1 : 1 chemise en plastique)
- 1 cahier d'essais (brouillon)
- 1 ardoise (du CP au CE2) + 5 feutres d'ardoise
- 1 chiffon d'ardoise
- 1 tee-shirt large pour arts plastiques marqué au nom de l'élève
- 1 gourde marquée au nom de l'élève
- 3 boîtes de mouchoirs
- 1 sac pour le goûter
- 1 tablier ou vieux t-shirt pour la peinture, au nom de l'enfant (CP)

Matériel du CM1 au CM2

- Le matériel commun à toutes les classes d'élémentaire
- 1 équerre / 1 compas / 1 rapporteur d'angle
- 1 calculatrice simple

Recommandation CE2

- LAROUSSE – Super Major (9-12 ans) – CM-6 ème

Veillez vérifier régulièrement que votre enfant possède son matériel, merci de le renouveler si besoin.

NB : Les enfants qui le désirent peuvent utiliser un stylo plume avec cartouche bleue, du CE2 au CM2
Pour tous les élèves, merci de prévoir :

- une tenue adaptée pour les activités sportives : shorts, chaussures de sport, casquette
 - l'achat d'un t-shirt/polo du lycée Gustave Eiffel (pour les activités sportives et sorties de classe)
- Il est conseillé d'avoir un dictionnaire adapté à l'âge de votre enfant, à partir du CE1.

LES HORAIRES :

Maternelle / Élémentaire :

L	M	Mer	J	V
7h45 12h15	7h45 15h15	7h45 12h15	7h45 15h15	7h45 12h15

Second degré :

Chaque classe de la 6^{ème} à la Terminale a son propre emploi du temps qui varie selon les journées.

Début des cours : **7h45**

Fin des cours : **17h45**

EN CAS D'OUBLI :

- ❖ Les familles pourront apporter le matériel oublié à la maison à Brigitte Mbeukene qui l'apportera ensuite en classe.
- ❖ En cas de perte d'un objet ou autre matériel à l'école, il convient que votre enfant regarde :
 - Au premier degré dans la caisse près dans le hall d'entrée
 - Au second degré à la vie scolaire

NB : Les habits et objets qui ne trouvent pas leur propriétaires sont donnés deux fois par ans à des enfants qui en ont besoin (associations partenaires du LFIGE).

LES ÉVÉNEMENTS DU LFIGE :

De nombreux événements sont organisés dans l'année :

- Accueil et pique-nique des parents
- Le Cross
- La Fête de Noël
- La Fête de la Francophonie
- Printemps des poètes
- Maisons du Monde
- Rendez-vous de l'orientation
- Journée des Sciences
- Fête de l'école
- Portes ouvertes
- Vide Grenier



LES SORTIES ET VOYAGES DÉCOUVERTE :

Des sorties scolaires (à la journée) peuvent être organisées par les enseignants. Lorsqu'elles sont gratuites et sur le temps scolaire, celles-ci ont un caractère obligatoire.

Des voyages scolaires (avec nuitée) peuvent être organisés dans l'année scolaire. La part restant à payer pour les familles est votée en conseil d'établissement. Sans être obligatoire, ils constituent un temps fort des apprentissages et de la vie du groupe classe. Des aides financières peuvent être accordées (demande à transmettre au service administratif et financier).



LES ACTIVITES PERISCOLAIRES :

- Promouvoir l'investissement des élèves dans les activités périscolaires
- Proposer un panel d'activités visant à susciter la curiosité, le développement de l'esprit critique
- Favoriser l'expression d'idées et d'opinions
- Susciter l'entraide, la solidarité et le respect d'autrui
- Favoriser la prise de responsabilité et l'autonomie
- Permettre à tous de s'épanouir sur le plan physique, intellectuel et artistique
- Permettre à chacun de s'investir dans un ou plusieurs parcours éducatifs

Anne-Sophie Gerin est la coordinatrice des activités périscolaires : anne-sophie.gerin@aefe.fr

Le programme des activités périscolaires est mis en place début septembre. Les inscriptions se font sur la plateforme EDUKA. Une information est envoyée à toutes les familles en début d'année.

LA VIE SCOLAIRE

Organisation et gestion du service de vie scolaire

1. Organiser et formaliser la grille de service de l'équipe vie scolaire
2. Organiser les procédures de contrôle de l'assiduité des élèves pour les rendre plus efficaces
3. **Dynamiser** l'équipe en lui apportant une formation adaptée
4. Poursuivre une écoute et un dialogue constructif auprès des élèves et des familles
5. Développer un travail constructif avec l'équipe enseignante

Responsabilisation et autonomie des élèves

1. Apprendre et respecter les règles de vie commune
2. Installer et dynamiser les instances représentatives des élèves : assemblée générale des délégués, CVL, CVC, CESC, Maison des élèves, etc.
3. Aménager et organiser les espaces de vie éducative
4. **Accompagner les élèves** dans leur scolarité
5. Accompagner les élèves dans leurs projets citoyens

LES INSTANCES ET LES STRUCTURES CITOYENNES

Favoriser l'engagement des élèves dans la vie de l'établissement lors des premières semaines de rentrée

L'ensemble de la communauté éducative a la responsabilité de construire et de faire vivre le parcours citoyen. Ce parcours prend notamment appui sur la participation de l'élève à la vie sociale et démocratique de la classe et de l'établissement. Il est impératif, dès la rentrée scolaire, de faire connaître aux élèves ? aux personnels et aux familles les différentes instances et dispositifs dans lesquels ils peuvent s'engager.

Objectifs :

- Développer l'engagement de toute la communauté éducative.
- Favoriser l'implication de tous les élèves dans la vie de l'établissement
- Favoriser la capacité d'analyse et l'esprit critique
- Partager des valeurs communes

1. Les délégués de classe

Les tâches des délégués de classe accompagnés par la vie scolaire sont :

- S'impliquer dans des actions de l'établissement
- Favoriser la vie de classe
- Préparer et participer au conseil de classe
- Représenter les élèves de la classe
- Exprimer l'opinion de la classe
- Communiquer les informations à ses électeurs
- Signaler les difficultés rencontrées par sa classe

2. Les Conseils de la Vie Collégienne et Lycéenne

- Conseil de la Vie Collégienne (CVC)
 - Echanges et dialogue entre élèves, entre les élèves et la communauté éducative
 - Les élèves émettent des avis et des propositions qui sont transmises au Conseil d'établissement
 - Les élèves proposent des actions afin d'améliorer le climat scolaire
 - Les élèves proposent des actions afin d'améliorer le climat scolaire
- Conseil de la Vie Lycéenne (CVL)
 - Echanges et de dialogue entre élèves, entre les élèves et la communauté éducative
 - Les lycéens émettent des avis et des propositions qui sont transmises au Conseil d'établissement
 -
 - Les lycéens interviennent sur les questions relatives aux questions de vie de l'établissement
 - Les lycéens proposent la mise en œuvre de parcours éducatifs

3. Le Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté (CESC)

Le CESC est une instance de réflexion, d'observation et de proposition qui conçoit, met en œuvre et évalue un projet éducatif en matière d'éducation à la citoyenneté et à la santé et de l'environnement.

Objectifs

- Fédérer les actions concernant la santé, la citoyenneté et l'environnement afin de conscientiser et responsabiliser l'ensemble de la communauté sur ces thématiques.
- Mobiliser les adultes (personnels de l'établissement, parents, etc.) et les élèves autour d'objectifs clairs.
- Articuler ses actions avec différents partenaires locaux et les autorités locales
- Améliorer le climat des relations entre tous les membres de la communauté éducative.

4. La Maison Des Élèves (MDE) :

Association socio-éducative organisée, animée et gérée par des élèves accompagnés d'adultes de la communauté éducative.

Objectifs

- Valoriser la créativité des élèves et leur esprit d'initiative
- Favoriser les initiatives portées par les élèves dans les domaines culturels, artistiques, sportifs et humanitaires.
- Contribuer au développement de la vie culturelle de l'établissement
- Organiser des manifestations à destination de tous les élèves
- Développer la prise de responsabilité des élèves au sein de l'établissement
- Faciliter l'organisation d'activités pouvant générer des rentrées de fonds nécessaires à la vie de l'association (fête de fin d'année, photos de classe...)
- Stimuler leur créativité, l'esprit d'initiative, le travail en équipe et le goût d'entreprendre

LE CLUB DES ÉVÉNEMENTS

Sans être une instance, le CLUB des Évènements est formé de parents du LFIGE, volontaires et motivés.

Quel est son rôle ?

Organisation de manifestations festives tout au long de l'année scolaire. Les objectifs sont multiples :

- ⇒ Offrir un moment de convivialité : tous les acteurs de la vie de l'école se rencontrent lors de moments de détente. C'est une façon de favoriser les contacts entre parents, les nouveaux arrivants, avec le corps enseignant, la direction. Les bénéfices sont redistribués lors de réalisations culturelles, sportives ou matérielles.
- ⇒ Soutenir la Direction de l'école en ce qui concerne l'ACCUEIL des nouvelles familles, à travers la réalisation de moments de rencontres mais aussi la visite de l'école et autres activités, selon les demandes de la Direction du LFIGE.

N'hésitez pas à les rejoindre !

Pour plus de renseignements : contacter sonia.adrianopoulos@aefe.fr

CIRCULATION ET ACCES A L'ETABLISSEMENT

L'établissement dispose de deux accès : l'un pour le primaire, l'autre pour le secondaire.

Les familles choisissent l'un ou l'autre pour déposer leurs enfants mais ne pourront en aucun cas traverser la cour de l'école ou le second degré pour déposer ou récupérer leur enfant en classe.

Compte tenu de la configuration des lieux, les parents doivent être vigilants au niveau de la circulation et du stationnement des véhicules devant l'établissement.

Les parents ou les chauffeurs déposent les enfants et ne s'arrêtent que le temps de les déposer.
En cas d'obligation, seuls les stationnements sur les places dédiées sont autorisés.

L'accès à l'établissement est strictement contrôlé. Les personnes étrangères au service reçoivent un badge « visiteur » et seront conduites par les gardiens à l'administration. Elles seront ensuite reconduites à la sortie par leur interlocuteur.

Afin de renforcer la sécurité, toute personne (parents ou responsables) qui dépose ou vient chercher un (des) enfant(s) à l'intérieur de l'établissement doit obligatoirement être en possession de son badge d'identification. Sans ce badge, la personne sera systématiquement contrôlée et devra patienter jusqu'à la fin du mouvement pour ce faire.

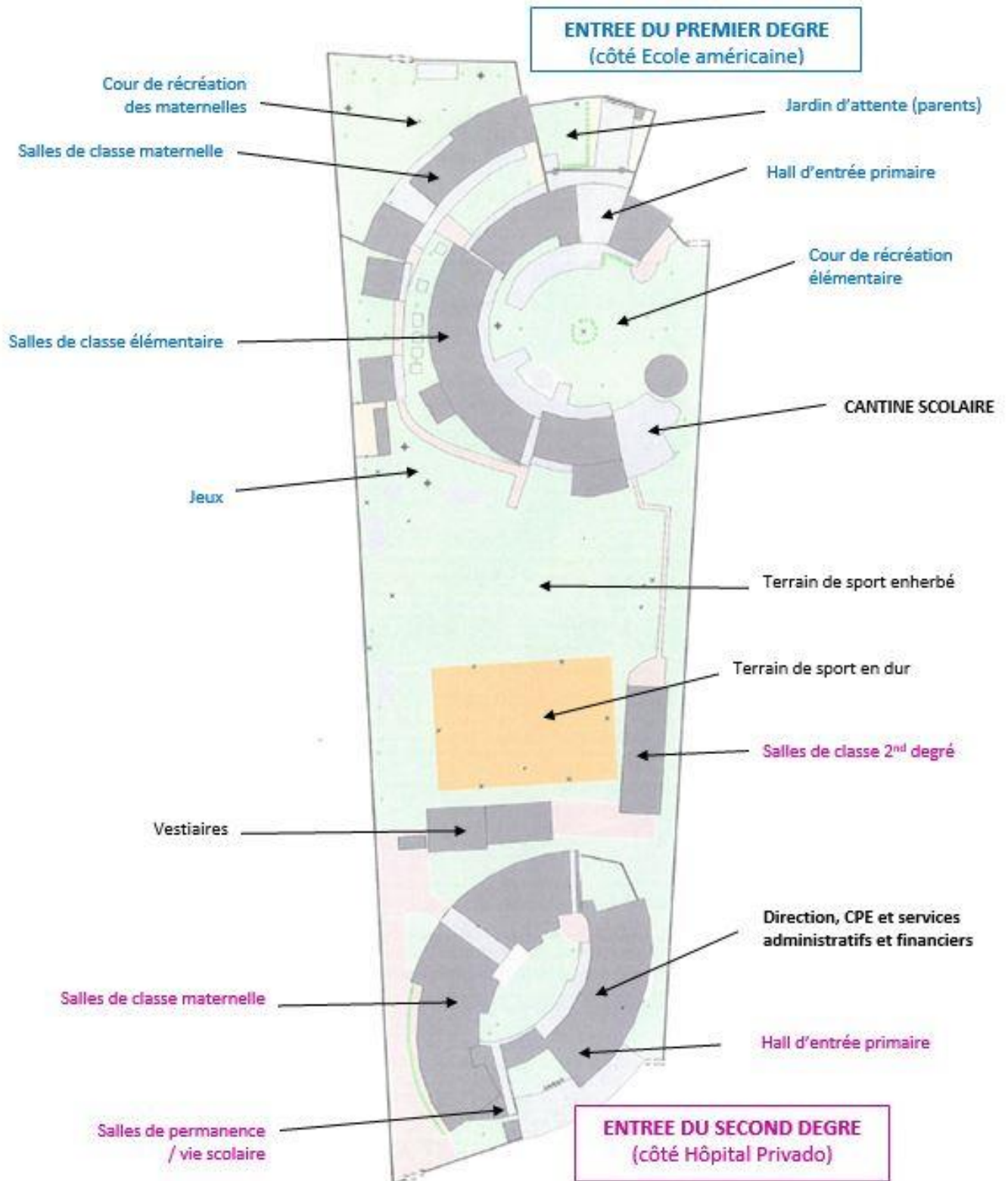
Une fois que les nouvelles familles nous communiqueront toutes les informations nécessaires nous leur délivrerons leur nouveau badge.

Eléments de procédure :

- Les gardes sont autorisés à contrôler le badge aléatoirement sur présentation d'une pièce d'identité.
- Les gardes, à la sortie des élèves, auront un registre avec la liste des familles et des personnes responsables.
- Cas où la personne contrôlée ne sera pas autorisée à sortir de l'établissement avec le(s) enfant(s) :
 - La personne n'a pas de badge
 - La pièce d'identité ne correspond pas avec l'un des noms sur le badge
 - Le nom de la personne figure sur le badge, correspond à la pièce d'identité mais ne figure pas dans le registre
 - Si nous sommes amenés à refuser la sortie d'un enfant pour les raisons citées dans le point précédent nous contacterons les parents afin d'avoir des précisions sur l'identité de la personne.

IMPORTANT : Les personnes responsables qui viennent chercher un ou des enfants du 1^{er} degré devront patienter dans le jardin d'attente (voir plan du LFIGE page suivante) situé directement à droite après l'entrée principale côté primaire. Un nouvel espace d'attente est aménagé à cet effet. Les enfants seront dirigés par nos équipes afin de les rejoindre.

PLAN DU LFIGE :



LES PLATEFORMES EDUCATIVES :



A retrouver aussi via le Site Internet de l'établissement : www.lyceemaputo.org

NOS PARTENAIRES INSTITUTIONNELS :



EXCELLENTE ANNEE SCOLAIRE 2022-2023 !



Cérémonie de remise des diplômes du baccalauréat 2022